



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 19/07/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération « alimentation vacances »

Les services de l'État mobilisés pour les vacances et les vacanciers

La Creuse regorge d'attraits touristiques : tourisme vert, mais aussi culturel et patrimonial, thermalisme, etc. La saison estivale est un enjeu important pour l'économie locale et pour l'emploi. Valoriser l'offre touristique, c'est la promouvoir mais c'est aussi veiller à la qualité et à la sécurité des services et des produits offerts aux vacanciers et assurer la tranquillité de leur séjour. C'est enfin un enjeu pour l'image du département et une contribution à l'incitation pour les vacanciers à revenir en Creuse.

Pour atteindre cet objectif, pour prévenir ou faire cesser les pratiques déloyales, abusives ou délictueuses qui portent préjudice aux estivants et à l'économie touristique, les services de l'État renforcent leur présence et les contrôles pour offrir aux touristes les meilleures vacances possibles. De plus, des actions coordonnées de ces services mettent à profit la complémentarité interministérielle de leurs compétences. Elles sont traditionnellement menées de façon inopinée entre le 1er juin et le 15 septembre.

Les priorités sont généralement données à plusieurs secteurs en lien direct avec l'offre touristique :

- L'hébergement, notamment les locations saisonnières et l'hébergement de plein air (camping) ;
- Les activités de loisirs et sportives : bases de loisirs, location de vélos, etc ;
- Les services de restauration, les marchés de producteurs.

Parmi les nombreux services de l'État ayant l'opportunité d'intervenir sur sites dans le cadre des activités touristiques et estivales, la DDETSPP (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations) est en première ligne :

- le service vétérinaire mène une soixantaine de contrôles chaque été, souvent coordonnés. La pression de contrôle s'exerce sur les **activités de restauration traditionnelle ou rapide** (food trucks, pizzas, glaces, etc) et les **marchés de producteurs**.
- le service concurrence – consommation - répression des fraudes (CCRF) met l'accent sur les **hébergements touristiques**, les **locations de vélos** et la mise en valeur des **produits alimentaires locaux et régionaux** avec la réalisation d'une douzaine de contrôles sur le département. Une attention particulière sera portée aux **labels et allégations touristiques** qui sont communiquées autour des produits ou prestations de service.

Pour aller plus loin :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/conseils-ete-2023-les-tubes-de-la-dgccrf>

Contact presse Cabinet de la Préfète

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr
Bureau départemental
de la communication interministérielle

 www.creuse.gouv.fr

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse

Des applications utiles aux vacanciers :

- <https://www.alim-confiance.gouv.fr/> : Alim'confiance permet de consulter les résultats des contrôles officiels réalisés en matière de sécurité sanitaire des aliments. Chaque jour, de nouveaux résultats sont ajoutés et restent visibles pendant une durée de 1 an.

- signal.conso.gouv.fr : disponible également sous forme d'application gratuite pour smartphone, Signal Conso permet à tout consommateur de signaler les problèmes rencontrés avec une entreprise en vue de solutionner un litige à l'amiable ou obtenir une information sur ses droits.

Pour signaler un problème de consommation et vous renseigner sur vos droits :

signal.conso.gouv.fr

Disponible sur App Store et Play Store

DC CCRF

Signal
Conso

Contact DDETSPP : 05.55.51.59.00



Alim'confiance

Consultez les résultats des contrôles sanitaires

Alim'confiance vous permet de connaître le niveau d'hygiène ou de maîtrise sanitaire de tous les établissements de la chaîne alimentaire : abattoirs, commerces, restaurants, marchés & supermarchés, vente à la ferme, etc.

DANS LES RESTAURANTS
& LES COMMERCES

Les professionnels peuvent apposer une affichette indiquant le niveau d'hygiène de leur établissement.



SUR L'APPLICATION

MOBILE



Des filtres permettent de sélectionner les types d'établissements recherchés.

Télécharger dans l'App Store

disponible sur Google Play

Télécharger sur Windows Store



LES RÉSULTATS SONT PRÉSENTÉS SELON QUATRE NIVEAUX



Pas de non-conformités, ou non-conformités mineures.

Présence de non-conformités qui ne justifient pas l'adoption de mesures de police administrative mais l'autorité administrative adresse un courrier de rappel de la réglementation en vue d'une amélioration des pratiques.



Mise en demeure de procéder à des mesures correctives dans un délai fixé par l'autorité administrative et qui conduit à un nouveau contrôle des services de l'État pour vérifier leur mise en place.

Présence de non-conformités susceptibles de mettre en danger la santé du consommateur : l'autorité administrative ordonne la fermeture administrative, le retrait, ou la suspension de l'agrément sanitaire.



SUR ALIM-CONFIANCE.GOUV.FR

UN DISPOSITIF EFFICACE DANS DE NOMBREUX PAYS



17 pays dans le monde ont mis en place un dispositif de mise en transparence



Dans tous les pays, ce dispositif a favorisé l'amélioration du niveau sanitaire des établissements



Le niveau d'hygiène du restaurant est le 1^{er} critère de choix du consommateur